



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Déclaration de
commencement d'exécution**

Maître d'ouvrage bénéficiaire :-----.

Fonds accordé : DSIL DETR FNADT

Opération subventionnée : -----

N] et date arrêté -----

Je soussigné, maire / président (*rayez la mention inutile*)
de

CERTIFIE

- que l'opération ci-dessus désignée, dont le dossier de demande de subvention a été :
 - déposé le (date) _____
 - a reçu un commencement d'exécution au sens de l'article R.2334-24.I du CGCT susvisé* consistant en :
 - la conclusion d'un marché (1) (date de signature du marché) :
 - dans le cas d'une procédure hors marché,
 - la signature d'un bon de commande ou l'acceptation d'un devis (1) (date de signature du document).....
 - une facture d'approvisionnement si travaux en régie (1) (date du document) :
- que le plan de financement de cette opération a fait l'objet d'une publication et d'un affichage.
 - ☞ **Impératif** : joindre une photographie de cet affichage.

Fait à, le

(signature et cachet)

(1) Joindre une copie du document (page de garde et page de signature du marché uniquement)

***Article R2334-24** modifié par Décret n°2018-514 du 25 juin 2018 - art. 15

I. - « Aucune subvention ne peut être accordée si l'opération a connu un commencement d'exécution avant la date de réception de la demande de subvention à l'autorité compétente. Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération ou, dans le cas de travaux effectués en régie, par la constitution d'approvisionnements ou le début d'exécution des travaux. Les études ou l'acquisition de terrains, nécessaires à la réalisation de l'opération et réalisées préalablement, ne constituent pas un commencement d'exécution. Elles peuvent être prises en compte dans l'assiette de la subvention. »